

DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

ARRONDISSEMENT DE BRIEY

COMMUNE DE DONCOURT-LES-LONGUYON

**ARRETE DU MAIRE N° 2024-16**

PRESCRIVANT L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET D'ELABORATION  
DU PLU DE LA COMMUNE DE DONCOURT-LES-LONGUYON

Le Maire de Doncourt-les-Longuyon,

**VU :**

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- le Code de l'Environnement, articles L. 123-1 et suivants et R. 123-1 et suivants,
- le Code de l'Urbanisme, articles L. 153-19 et suivants,
- la délibération du Conseil Municipal en date du 12 mars 2021 prescrivant l'élaboration du PLU,
- le débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (article L153-12 du code de l'urbanisme) qui s'est tenu en conseil municipal le 16 septembre 2024,
- la délibération du Conseil Municipal en date du 10 janvier 2024 arrêtant le projet de PLU,
- la délibération du Conseil Municipal en date du 10 janvier 2024 tirant le bilan de la concertation,
- les avis des personnes publiques associées à la révision du PLU, ceux des communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale consultés ainsi que ceux des associations agréées ayant demandé à être consultées,
- l'avis de l'autorité environnementale,
- l'ordonnance n°E24000051/54 en date du 12 juin 2024 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nancy désignant Monsieur Serge LESTAN en qualité de commissaire enquêteur,
- les pièces du dossier soumis à enquête publique.

**ARRÊTE**

Article 1 : Il sera procédé à une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Doncourt-lès-Longuyon pour une durée de 41 jours à compter du 29 juillet à 9 h et jusqu'au 7 septembre 2024 à 11 h.

Article 2 : Monsieur Serge LESTAN a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nancy.

Article 3 : Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront déposées à la mairie de Doncourt-lès-Longuyon.

Le dossier sera consultable :

- en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- sur le site dématérialisé : <https://www.spl-xdemat.fr/Xenquetes/MA54172.html>

Article 4 : Le public pourra faire part de ses observations et propositions :

- en les consignant :
  - sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé en mairie,
  - sur le registre dématérialisé :  
<https://www.spl-xdemat.fr/Xenquetes/MA54172.html>
- en les adressant à l'attention du commissaire enquêteur :
  - par courrier à la Mairie, 5 Rue de la Victoire – 54260 – Doncourt-lès-Longuyon,
  - par courriel sur la messagerie dédiée à l'enquête publique : [plu-doncourtleslonguyon@orange.fr](mailto:plu-doncourtleslonguyon@orange.fr)

Article 5 : Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Doncourt-lès-Longuyon lors de permanences aux dates et heures suivantes :

- lundi 29 juillet 2024 de 9 h à 11 h,
- mardi 20 août 2024 de 16 h à 18 h,
- samedi 7 septembre 2024 de 9 h à 11 h.

Article 6 : A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 1, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la commune de Doncourt-lès-Longuyon son rapport et ses conclusions et avis motivés.

Article 7 : Une copie du rapport du Commissaire Enquêteur sera adressée au Président du Tribunal Administratif. Le public pourra consulter ce rapport à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Article 8 : Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête dans deux journaux diffusés dans le département.  
Cet avis sera affiché notamment à la mairie et publié par tout autre procédé en usage dans la commune de Doncourt-lès-Longuyon.

Article 9 : Des copies du présent arrêté seront adressées :

- au Préfet de la Meurthe-et-Moselle,
- au Directeur Départemental des Territoires
- au commissaire enquêteur

Doncourt-lès-Longuyon, le 28 juin 2024

Le Maire,

Didier GEORGES

